

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19430 - 75ÈME ANNÉE

Un message de solidarité et de fraternité pour ce 20 décembre 2019



Le jeudi 19 décembre le PCR a convié ses militants et sympathisants à Bois de Nèfles Cocos Saint Louis, haut lieu du Maloya et de la culture Réunionnaise, pour célébrer la date anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Lors de cette soirée, les invités ont assisté à la projection du film "lo tan maronaz" ainsi que le clip qui a servi de support à l'UNESCO pour inscrire le Maloya au patrimoine mondial. Il faut souligner que ce clip a été tourné à Bois de Nèfles Cocos. Auparavant, Yvan Dejean et Elie Hoarau sont intervenus respectivement en tant que, secrétaire général et président du Parti Communiste Réunionnais. Dans son discours, Yvan Dejean avait noté la présence de Julie Pontalba et Ary Yée Chong Tchi Kan, membres du secrétariat du Parti. Pour sa part, Elie Hoarau a rappelé les conditions inhumaines des esclaves. Traités moins que des animaux, réduits à des "riens". Les maîtres, "leurs bourreaux" dira-t-il, avaient le droit de vie ou de mort sur eux. Certains esclaves tentaient de fuir au risque de leur vie mais

bien souvent ils étaient rattrapés et atrocement réprimés, mutilés. Leurs cas servaient d'exemple pour les autres.

Malgré la fin officielle de l'esclavage, ce régime de violence et de domination a perduré. Les Réunionnais ont continué d'être traités comme des "moins que riens", des objets. Leurs droits fondamentaux étaient bafoués. On continuait de nier leur condition d'Homme en les traitant comme des êtres inférieurs. Cela a duré plus de 150 ans encore jusqu'à ce que, il y a 60 ans, le PCR, avec Paul Vergès à sa tête, a affirmé que les Réunionnais n'étaient pas des "riens", que les Réunionnais étaient un peuple avec tous les attributs d'un peuple : une zone géographique définie, une population qui partage une histoire, une langue et une expression culturelle communes. C'est cela un peuple. Il s'agissait alors de défendre l'identité de ce peuple, son histoire, sa langue et sa culture. Ce fut le travail acharné des militants du PCR.

En 60 ans, la société réunionnaise a beaucoup évolué mais il reste encore beaucoup à faire. Lorsque aujourd'hui le créole rentre dans les écoles et que ce sont les parents eux-mêmes qui refusent d'y inscrire leurs enfants, ce sont des vestiges de la domination coloniale. Pendant plus de 300 ans, on nous a fait croire que nous sommes des "riens", que notre langue était inférieure, voire inutile, il est normal qu'aujourd'hui encore nombre de Réunionnais sont toujours sous le joug de cette pensée du colonisateur. Aussi, nous devons continuer notre combat pour libérer notre peuple de la mentalité coloniale.

Enfin, si l'esclavage a été aboli, il y a toujours des situations d'injustice qu'il faut combattre et abolir. C'est le cas des peuples comme les Chagossiens qui sont expulsés de leur terre natale par un peuple dominant. Nous devons être à leurs côtés pour la reconnaissance de leurs droits humains. C'est le cas aussi de la grande pauvreté. La pauvreté et la famine sont des fléaux mondiaux qui n'épargnent pas La Réunion. Quand dans notre pays 40 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté et que plus de 100 000 colis alimentaires sont distribués chaque année nous devons absolument d'agir.

Ce message de solidarité et de fraternité a marqué l'assistance à la veille du 20 décembre 2019. Puisse-t-il être entendu et suivi en 2020 !

Correspondant

20 décembre : déclaration du secrétaire général du PCR

Yvan Dejean : « le rôle essentiel des démocrates, des travailleurs et des communistes »

Voici le texte de l'intervention prononcée vendredi dernier par Yvan Dejean à l'occasion de la célébration du 20 décembre par le PCR à Bois de Nèfles Coco, Saint-Louis.

Chaque année, les festivités marquant l'Abolition de l'Esclavage, le 20 décembre 1848, sont plus nombreuses et variées. Cela correspond à un besoin d'exprimer des sentiments émotionnels profonds et un devoir de mémoire. Ne jamais oublier l'Histoire. Mais avant de continuer, nous allons marquer une minute de silence, une pensée envers nos ancêtres, les esclaves qui ont vécu le pire des régimes politiques qui aient pu exister. Il y a moins de 3 siècles et demi, La Réunion était couverte d'une forêt tropicale luxuriante, l'eau était claire ; les animaux et les poisons se ramassaient à la main. Pour les besoins de l'économie Française, l'île a été déboisée et plantée en épices, cannes, vanilles, huiles essentielles. Les animaux comme le Dodo ont disparu. Des personnes ont été amenées de force pour produire la richesse pour la métropole. On appelait ces forçats, des esclaves. Il y avait un marché aux esclaves.

C'est Colbert qui a rédigé le Code Noir. Dans ce code, il est écrit qu'un esclave est un "meuble". Il appartient à un propriétaire qui décide de son sort et de celui de ses enfants. S'il se révolte, les sanctions sont abominables. Ça va depuis des coups de fouets jusqu'à couper une main ou le jarret. Même la ration alimentaire est décrit. On apprend dans les livres d'histoires que Colbert est un grand personnage politique de France Royale, un premier ministre. Mais, sur le sol de France, l'esclavage n'existait pas.

C'est dans ces conditions inhumaines qu'une société est née, s'est mélangée et a donné naissance à une langue, la langue créole, pour pouvoir communiquer entre les individus et exprimer les émotions, les révoltes.

Ce n'est pas la langue française, celle des Maîtres, qui s'est imposée. La langue créole est une langue nouvelle et différente des langues importées des pays d'origine.

Nos ancêtres étaient tous des étrangers, ne se connaissaient pas. Nous en sommes les descendants. Peu importe les points d'origine, nous sommes aujourd'hui un peuple, le peuple réunionnais. La création du Parti Communiste Réunionnais a accéléré la prise de conscience qu'un peuple a droit à la responsabilité pour décider des affaires qui le concerne. C'est pourquoi nous appelons tous les Réunionnais à rédiger ensemble le projet de Développement Durable qui sortira La Réunion du marasme économique et de la catastrophe sociale. C'est quand même l'Insee qui a qualifié notre pays de Département "hors norme sociale.", en 2013.

Il faut établir de nouvelles normes de solidarité, de partage, d'Égalité et de Fraternité, entre nous Réunionnais. Soixante ans après la fondation du PCR, les Réunionnais ont acquis des moyens de comforts matériels mais il n'y a pas assez d'emplois et de logements, les prix sont trop chers et 120 000 habitants sont illettrés. 42 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les élections de 2020 et des années suivantes doivent marquer une étape vers le Développement Durable.

Les festivités du 20 décembre doivent nous rappeler le rôle essentiel des démocrates, des travailleurs et des communistes dans l'appropriation et la valorisation de notre histoire. Aux premières élections municipales juste après la fin de la 2e guerre mondiale, en 1945, le CRADS a arraché 12 communes sur 23, dont Saint-Louis. Les femmes votaient pour la première fois. En 1948, pour célébrer le 100e anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage, des festivités ont été organisées

dans toutes nos communes. Symboliquement, un arbre de la Liberté avait été planté.

C'est le PCR qui a sorti le Maloya du Fénoir et lui a donné l'impulsion politique décisive. Combattu et dénigré, au début, il est chanté et joué partout maintenant. Les nouvelles générations se sont emparées du mouvement. Elles méritent nos félicitations et nos encouragements car aucune autre force politique ne pourra plus contrecarrer la dynamique. Cette probablement l'une des plus belles conquêtes politiques du PCR qui va traverser les générations.

Si, en 2019, nous fêtons le 10e anniversaire de l'inscription du Maloya au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, nous devons souligner encore le rôle des Communistes, parmi d'autres partenaires.

Ce sont toujours le PCR à travers ses Députés qui a déposé à l'Assemblée Nationale la proposition de loi pour faire reconnaître l'Esclavage, crime contre l'Humanité. Elie Hoarau était signataire et peut en témoigner. En signe de réparation, le 10 mai a été retenu comme date commémorative sur l'ensemble du territoire de la République Française. Cette date mérite d'être mieux connue et plus célébrée. Enfin, nous avons érigé à Sainte-Suzanne et, à Saint-Louis, au cimetière du Pere Lafosse, une stèle en faveur des Réunionnais morts sans sépulture et dont les âmes traînent partout. Il leur fallait un endroit officiel. C'est fait. Tous les 31 octobre nous allons déposer une gerbe pour saluer la mémoire de ces ancêtres.

Il y aurait trop à dire sur le rôle et la place des Communistes dans la reconnaissance de notre histoire, notre culture et notre identité. Le 20 décembre de l'année prochaine, grâce à vous, nous organiserons les festivités sur la place de la Mairie.

Edito

« Le colonialisme faute de la République » : la France prête à cesser de coloniser les îles malgaches ?

Rendant compte d'une conférence de presse tenue samedi à Abidjan (Côte d'Ivoire), par le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue français, « le Monde » daté d'hier a relevé des propos d'Emmanuel Macron :

« Trop souvent aujourd'hui la France est perçue » comme ayant « un regard d'hégémonie et des oripeaux d'un colonialisme qui a été une erreur profonde, une faute de la République », a-t-il déclaré, appelant à « bâtir une nouvelle page ».

Une déclaration qui rappelle les propos tenus en février 2017 par celui qui était alors candidat à la présidence de la République française, lorsqu'il avait qualifié la colonisation de « crime contre l'humanité ». « C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie », avait-il énoncé lors d'une interview donnée à une chaîne de télévision algérienne. « Et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes. »

Une telle déclaration tombe à pic. En effet, une grande concertation nationale a été lancée à Madagascar au sujet d'un différend qui oppose l'île sœur à la France : le maintien de l'occupation par la France d'une partie du territoire de Madagascar : Nosy Sambatra, Nosy Kely, Nosy Bedimaky et Nosy Ampela. Cette occupation persiste depuis 1960, date de l'indépendance de Madagascar. Elle s'appuie

sur un décret contraire au droit international publié quelques semaines avant que l'administration française cesse à Madagascar.

A la veille de sa visite à La Réunion cette année, Emmanuel Macron s'était rendu à Nosy Sambatra, que la France appelle Glorieuse. Cette île abrite plusieurs cimetières où reposent des Malgaches. Pourtant, le président de la République n'avait pas hésité à déclarer : « Ici c'est la France ».

La déclaration tenue samedi à Abidjan par le chef d'État traduit-elle un changement de position ou n'était-ce qu'une formule de circonstance intégrée dans une opération de com ?

Si les dirigeants français veulent être cohérents, alors ils doivent faire cesser la colonisation des îles malgaches.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sort par la port, rant par la fénète ?

Mé zami, zot i koné lo fran CFA? I parétre sa in moné néna soisann-katorzan sète ané. Néna in bonpé péi l'Afrik dé l'ouèst épi l'afrik ékwatoryal néna moné-la épi néna galman dann la Républik Islamik komor. Mé, konm moin a fine dir azot sé plito La Frans i komann dann sistèm monètèr la.

Dabor lo bann biyé i fé laba dann in vil Masif santral i apèl Chamalières-donk in l'antropriz La Frans. Arzout èk sa shak péi néna son prop moné CFA. An pliské sa Trézor piblik fransé sé li k'i ansèrv gardien pou larzan bann péi mi di azot i mète an rézèrv é la plipar d'tan bann péi néna lo fran Cfa i koné mèm pa bien konbien larzan zot néna disponib dann trézor pblk fransé.

Lé vré désèrtin i di bann péi l'afrik lé pa dann l'obligasyon pou pran sistèm fran Cfa, in pé i di mèm bann péi si zot i vé i pé sort dann sistèm-la. Donk, si mi kroi banna sé par pir bonté ké La Frans i shapote bann moné-la. Pir bonté? Mé i di pa nou konbien shèf d'éta dann L'Afrik la konète bann kou d'éta, é anplis i di pa nou tout lo tor lo sistèm Fransafrik la fé bann péi afrikin.

Poitan zot i koné bann péi moin la déza fine anparl azot lé indépandan, zot néna zot drapo, zot gouvèrnman, zot limn nasyonnal mé dizon zot néna in l' indépandans pou la form vi ké zot lé pa mètr dsi la késtyonn prinsipal sète la moné.

Si mi anparl azot sa zordi sé pars prézidan La Frans la déklar son péi i sava tir la bride dsi l'kou bann péi afrikin pou arète in kou avèk lo sistèm fransafrik. Donk lo fran Cfa d'aprè bann zakor rant bann péi afrikin i dovré arété dann l'ané 2020 pou ranplas ali par in moné i apèl l'éko é avèk la garanti La Frans épi lo sistèm Fransafrik i sava arète shamélé.

La di ! La di ! Mé sépa si va fé ! Pars i fodré pa sort par la sort par la port pou ar-rant par la fénète konm sa i spass dopi 74 zané.

Justin